

CENTRE

Axe 1 : PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET DES RESIDENTS

INTEGRER LA TELEMEDECINE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS/RESIDENTS

Contexte

L'ARS a impulsé une démarche pour développer les activités de télémedecine au bénéfice des patients de la région Centre afin de contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux soins dues notamment à l'isolement. Les formations se déroulent sur site.

Objectifs

- comprendre les enjeux économiques, sanitaires et sociaux de la télémedecine et son cadre législatif
- connaître les étapes de la téléconsultation et ses modalités réglementaires
- connaître le rôle de chaque professionnel de santé lors d'une téléconsultation
- saisir l'intérêt du «travailler ensemble» au service de l'efficacité de la prise en charge du patient/résident
- Apprendre à agir lors d'une téléconsultation : utilisation du chariot de télémedecine auprès d'une personne nécessitant un avis médical dermatologique

Programme

- Présentation des objectifs pédagogiques, de l'organisation de la journée, du parcours professionnel des formateurs
- Présentation individuelle des apprenants et de leurs attentes
- Auto-évaluation de ses connaissances
- Téléconsultation : enjeux économiques, sanitaires, sociaux et juridiques
- Téléconsultation / télé-expertise : comprendre l'utilité au bénéfice de la qualité de la mise en oeuvre
- Place de la relation soignant / soigné lors d'une consultation
- Agir et accompagner un patient lors d'une téléconsultation
- Quizz «évaluations des connaissances de fin de journée»

Public

Toute les personnels des points de consultation chargés d'assister le patient/résident au cours de la télé expertise ou téléconsultation

Exercice

2019

Code de formation

S280

Nature

AFR

Organisé par

IRFSS CROIX ROUGE

Durée

7 heures

Typologie

Action prioritaire (ex DPC)